



Gestion Financière Privée

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GEFIP PATRIMONIAL (Code ISIN : FR0000975252) **Cet OPCVM est géré par Gestion Financière Privée**

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : assurer une revalorisation en euro constant du capital confié au prix d'une prise de risque limitée en offrant une performance nette de frais de gestion supérieure de 300 points de base par rapport à celle du taux d'inflation en France.

L'indicateur de référence du fonds est le taux d'inflation en France mesuré par l'INSEE (tabac compris).

La construction du portefeuille privilégie une diversification optimale des différents risques associés aux choix issus du processus de gestion.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds sera exposé à hauteur de 60% maximum de son actif net aux marchés actions internationales. L'univers d'investissement s'étend sur toutes les zones géographiques y compris sur les pays émergents et sans restriction de taille de capitalisation avec un minimum de 500M€ de capitalisation au moment de la souscription. L'exposition aux pays émergents pourra être supérieure à 10% de l'actif net.

Selon l'analyse interne du risque de crédit mise en œuvre par Gefip, le fonds pourra investir sur tous les types d'obligations dont les obligations contingentes convertibles dans la limite de 20% de son actif net.

Le fonds pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Afin de gérer ses liquidités, le fonds pourra également investir dans des instruments du marché monétaire dont notamment des titres de créances négociables ainsi que des prises en pension.

L'investissement en parts ou actions d'OPCVM est limité à 50% de l'actif net, L'investissement en parts ou actions de FIA et/ou fonds d'investissement est quant à lui limité à 30% de l'actif net.

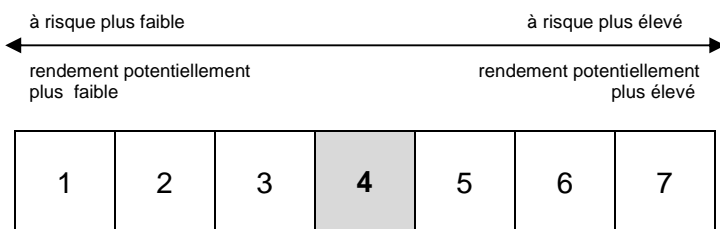
Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux, de crédit et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

Le fonds capitalise ses revenus.

Les demandes de souscription et de rachat sont reçues tous les vendredis et le dernier jour ouvré du mois jusqu'à 11h30 et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Le fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.
- L'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit** : le Fonds investit dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer. Il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou bien des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.
- Risque de liquidité** : le Fonds investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

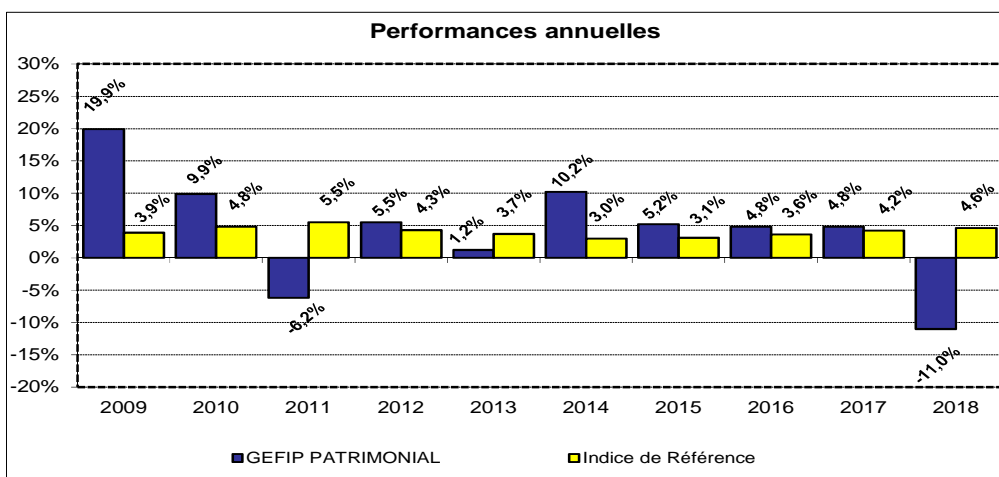
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00% max
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,73% TTC*
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

- Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis à la Gefip.

Performances passées



- Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne présagent pas des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Cet OPCVM a été créé le 4 janvier 1985.
- Les performances affichées sont calculées en EURO.

Informations pratiques

- Le dépositaire de cet OPCVM est BNP Paribas Securities Services.
- Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles auprès de Gestion Financière Privée, 20 rue Quentin Bauchart 75008 Paris. La valeur liquidative peut être consultée auprès de Gestion Financière Privée, 20 rue Quentin Bauchart 75008 Paris.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées le vendredi jusqu'à 11h30 auprès de BNP Paribas Securities Services. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (cours de clôture du vendredi).
- Selon votre régime fiscal, les plus-values liées à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumises à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Gestion Financière Privée ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée et les avantages calculés sont disponibles sur le site de la société de gestion www.gefip.fr/informations-legales. Un exemplaire en format papier est disponible gratuitement sur demande au siège de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.
Gestion Financière Privée est agréée par la France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 janvier 2019.